

Renouvellement de votre police d'assurance

COMPRENDRE LE CONTEXTE DU MARCHÉ ACTUEL



PAR **SERGE MELOCHE**
DIRECTEUR RELATIONS CLIENTS
ET DÉVELOPPEMENT LUSSIER DALE PARIZEAU

L'industrie canadienne de l'assurance fait présentement face à des enjeux grandissants qui exercent une pression à la hausse sur les primes d'assurance, et ce, chez l'ensemble des assureurs.

De nombreux facteurs influent sur la rentabilité des assureurs et, par conséquent, ont des répercussions sur les primes d'assurance des entreprises :

• Phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents

Le Canada subit plus d'événements météorologiques extrêmes (feux de forêt, inondations, tempêtes...) engendrant des dommages plus importants aux bâtiments et, par conséquent, un plus grand nombre de réclamations.

• Vieillesse des infrastructures municipales

Jumelée à une hausse de la demande d'alimentation en eau, une infrastructure municipale désuète fait en sorte que les refoulements d'égout deviennent plus fréquents.

• Les services d'urgence, les métiers spécialisés et les biens professionnels coûtent plus cher

Comme pour tous les biens et services, l'inflation signifie des prix plus élevés pour des éléments comme les services d'urgence et les coûts de la main-d'œuvre pour les réparations, ce qui signifie que l'indemnisation des sinistres coûte également plus cher.

• Les facteurs liés aux assurés

- l'expérience passée (nombre de réclamations, etc.);
- la localisation du risque : proximité d'une borne-fontaine, code postal, voisinage...

Dans le contexte actuel, plusieurs assureurs cherchent à redresser leur portefeuille et à limiter leurs pertes. Ainsi, lors du renouvellement d'assurance de votre coopérative, vous pourriez subir le contrecoup de la détérioration de l'expérience générale en assurance de dommages en vous voyant imposer une hausse de prime importante.

PRÉPARER LE RENOUELEMENT D'ASSURANCE DE VOTRE COOPÉRATIVE DE MANIÈRE OPTIMALE

Devant cette situation critique pour certains, nous recommandons aux coopératives membres de bien se préparer pour leur renouvellement d'assurance :

1. Si vous êtes assurés hors du programme ASSURANCES COOP de la FECHIMM, en partenariat avec Lussier Dale Parizeau :

Faites le point sur votre situation avec votre courtier :

- Informez-vous si votre prime risque d'augmenter;
- Demandez la liste des sinistres qui ont été payés ou de ceux pour lesquels une provision aurait été prise;
- Appelez l'équipe de Lussier Dale Parizeau afin d'obtenir une soumission dans le cadre du programme ASSURANCES COOP et de profiter d'une tarification de groupe très avantageuse, mais aussi de garanties exclusives telles que :
 - évaluation gratuite du coût de reconstruction;
 - valeur à neuf sans obligation de reconstruire sur les lieux;
 - refoulement des égouts sans limitations.

Préparez votre demande de soumission :

- Ayez en main votre police expirante, afin de comparer les garanties et les limites offertes avec celles que vous détenez actuellement;
- Listez vos activités et vos biens afin de vous assurer que la couverture réponde à vos besoins réels.

2. Si vous êtes assurés dans le cadre du programme ASSURANCES COOP :

Bonne nouvelle! Lussier Dale Parizeau, en collaboration avec la FECHIMM, a travaillé à limiter les répercussions de la tendance du marché. Ainsi, les conditions de renouvellement dans le programme sont très favorables.

Communiquez avec l'équipe ASSURANCES COOP pour vous informer sur le programme.

L'équipe ASSURANCES COOP